

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

SIMULATEUR ELECTORAL MUNICIPALES 2020

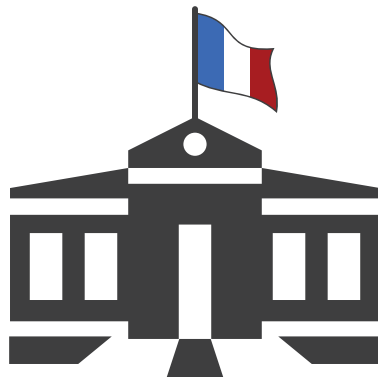
par la Fondation pour l'innovation politique



Sélectionnez une commune ▼

SIMULATEUR ELECTORAL MUNICIPALES 2020

par la Fondation pour l'innovation politique



Sélectionnez une commune ▼



Un outil développé par Sooyoos.

SIMULATEUR ÉLECTORAL MUNICIPALES 2020

À l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la Fondation pour l'innovation politique vous propose son nouveau simulateur électoral. Cet outil permet aux internautes de savoir qui pourrait être le ou la prochain(e) maire dans toutes les communes de 1 000 habitants ou plus et permet d'anticiper les résultats du 2nd tour. Il permet aussi de déterminer à quelles conditions de report des votes une victoire ou une défaite électorale deviennent possibles. Ce simulateur est un outil de politologie pour tous. Son utilisation se décompose en quatre étapes.

Étape 1/4 : le 1 ^{er} tour	6
Étape 2/4 : la fusion de listes	7
Étape 3/4 : le report des votes	8
Étape 4/4 : les résultats	9

▶ ÉTAPE 1/4 : LE 1^{er} TOUR

Dans un premier temps, vous êtes invité à sélectionner la commune dans laquelle vous souhaitez réaliser une simulation électorale. Dans cette commune, vous devez indiquer quelles seront les listes candidates ainsi que leurs têtes de liste et leurs scores au 1^{er} tour. Bien entendu, pour la validité de vos hypothèses, le total des scores doit atteindre 100 % des suffrages exprimés. Vous devez également décider du pourcentage du vote blanc et de l'abstention et l'inscrire même si vous estimez qu'il est égal à 0 %. Cette étape peut être fondée sur des hypothèses personnelles ou sur des sondages. Vous pouvez aussi, si vous le voulez, imaginer les évolutions depuis les élections municipales de 2014 dont les résultats sont rappelés par lien « Voir les résultats 2014 » situé sous le nom de la commune choisie.

Dans certains cas, l'élection peut se jouer dès le 1^{er} tour. Il faut pour cela qu'une liste recueille la majorité des suffrages exprimés (50% des voix plus une). La moitié supérieure des sièges est alors automatiquement allouée à cette liste et les autres sièges sont répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, y compris la liste majoritaire.

Un 2nd tour a lieu si aucune liste n'atteint la majorité absolue des suffrages exprimés au 1^{er} tour.

Lille (59000)
Étape 1/4

[Consulter le dernier sondage](#) [Voir les résultats 2014](#)

Inscrivez les scores du 1^{er} tour à partir de vos hypothèses ou des derniers sondages

Nom de liste	Tête de liste	Score au 1 ^{er} tour
<input type="text" value="A"/>	<input type="text" value="Tête de liste A"/>	<input type="text" value="20"/> %
<input type="text" value="B"/>	<input type="text" value="Tête de liste B"/>	<input type="text" value="40"/> %
<input type="text" value="C"/>	<input type="text" value="Tête de liste C"/>	<input type="text" value="9"/> %
<input type="text" value="D"/>	<input type="text" value="Tête de liste D"/>	<input type="text" value="31"/> %

[Ajouter une liste](#)

Total des suffrages exprimés %

Votes blancs %

Abstention %

[Choisir une autre commune](#) [Valider le 1^{er} tour](#)

▶ ÉTAPE 2/4 : LA FUSION DE LISTES

À partir des scores obtenus par chacune des listes candidates au 1^{er} tour, vous pouvez imaginer les fusions de listes qui pourraient avoir lieu.

- ▶ Les listes ayant obtenu au moins 10% sont qualifiées pour le 2nd tour. Elles peuvent soit se maintenir, soit fusionner avec une ou plusieurs liste(s) qualifiée(s), ou encore fusionner avec une ou plusieurs liste(s) ayant obtenu entre 5% et moins de 10%.
- ▶ Les listes ayant obtenu entre 5% et moins de 10% peuvent, s'il y a accord, fusionner avec une ou plusieurs liste(s) qualifiée(s) ou sont éliminées.
- ▶ Les listes ayant obtenu moins de 5% ne peuvent fusionner et sont éliminées.

À la fin de cette étape, l'internaute a donc déterminé les listes en lice pour le 2nd tour.

Lille (59000)
Étape 2/4

[Consulter le dernier sondage](#) [Voir les résultats 2014](#)

Imaginez les fusions de listes entre le 1^{er} et le 2nd tour

Rappel du 1 ^{er} tour		
Nom de liste	Tête de liste	Score au 1 ^{er} tour
<input checked="" type="checkbox"/> 1. A	Tête de liste A	20 %
<input checked="" type="checkbox"/> 2. B	Tête de liste B	40 %
<input type="checkbox"/> 3. C	Tête de liste C	9 %
<input type="checkbox"/> 4. D	Tête de liste D	31 %
Total des suffrages exprimés		100 %

Fusionner les listes

Défusionner toutes les listes

Listes qualifiées pour le 2nd tour

- A
- B
- D

[Revenir au 1^{er} tour](#)

Lille (59000)
Étape 2/4

[Consulter le dernier sondage](#) [Voir les résultats 2014](#)

Imaginez les fusions de listes entre le 1^{er} et le 2nd tour

Rappel du 1 ^{er} tour		
Nom de liste	Tête de liste	Score au 1 ^{er} tour
<input checked="" type="checkbox"/> 1. A	Tête de liste A	20 %
<input checked="" type="checkbox"/> 2. B	Tête de liste B	40 %
<input type="checkbox"/> 3. C	Tête de liste C	9 %
<input type="checkbox"/> 4. D	Tête de liste D	31 %
Total des suffrages exprimés		100 %

Fusionner les listes

Défusionner toutes les listes

Listes qualifiées pour le 2nd tour

- A + B
- D

[Revenir au 1^{er} tour](#)

▶ ÉTAPE 3/4 : LE REPORT DES VOTES

À l'issue du 1^{er} tour, si un 2nd tour doit avoir lieu, vous devez élaborer vos hypothèses de reports des votes. Il s'agit d'imaginer comment vont se comporter les électeurs des listes qui ont été éliminées, ceux des listes qui se sont maintenues et ceux des listes qui ont fusionné ; de même, il faut se demander comment peuvent se comporter au 2nd tour les électeurs qui ont voté blanc ou qui se sont abstenus lors du 1^{er} tour.

Prenons un exemple : une liste C obtient 9% des suffrages exprimés au 1^{er} tour et n'a pas fusionné. Elle est donc éliminée. Vous devez alors imaginer comment ses électeurs vont se répartir au 2nd tour entre les listes qualifiées, le vote blanc et l'abstention. Dans le cas de l'exemple ci-dessous, on fait l'hypothèse que 35% des électeurs de la liste C votent pour la liste A, 25% pour la liste B, 5% votent blanc, tandis que 35% décident de s'abstenir. On peut refaire cette hypothèse en imaginant que la liste C fusionne avec une ou plusieurs autres listes et estimer les effets de cette fusion sur le plan des transferts électoraux.

Lille (59000)
Étape 3/4

[Consulter le dernier sondage](#) [Voir les résultats 2014](#)

Imaginez les reports de vote lors du 2nd tour

[Voir un exemple de report de vote](#)

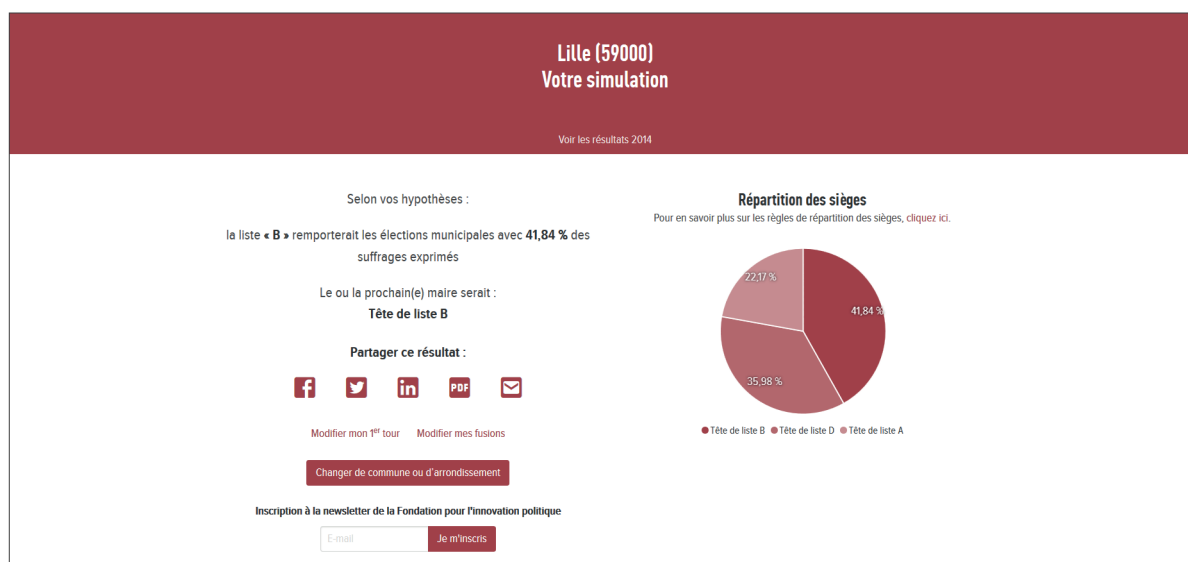
Rappel du 1er tour				Liste 1	Liste 2	Liste 4	Votes blancs	Abstention	Total
1. A	Tête de liste A	20 %	→	75 %	0 %	0 %	0 %	25 %	100 %
2. B	Tête de liste B	40 %	→	0 %	80 %	0 %	10 %	10 %	100 %
3. C	Tête de liste C	9 %	→	35 %	25 %	0 %	5 %	35 %	100 %
4. D	Tête de liste D	31 %	→	0 %	0 %	95 %	0 %	5 %	100 %
Total des suffrages exprimés		100 %							
			→	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %	100 %
Votes blancs									
			→	0 %	0 %	0 %	20 %	80 %	100 %
Abstention									

[Modifier mes fusions](#) Valider ma simulation

▶ ÉTAPE 4/4 : LES RÉSULTATS

À partir des reports des votes indiqués et après avoir cliqué sur le bouton « Valider ma simulation », le simulateur calcule les résultats qu’obtient chaque liste candidate au 2nd tour. Sont alors indiqués le nom de la liste gagnante, le ou la futur(e) maire (le simulateur désignera la tête de liste de la liste arrivée en première position) et la répartition des sièges. La moitié supérieure des sièges est automatiquement allouée à la liste gagnante ; les autres sièges sont répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, y compris la liste gagnante.

Les résultats de la simulation peuvent être téléchargés ou partagés *via* les réseaux sociaux (Facebook, Twitter ou LinkedIn) et par courriel.



Le simulateur est un outil qui a vocation à être utilisé de façon ludique et didactique par le plus large nombre. Chacun peut imaginer les données du 1^{er} tour, les cas de fusion et les reports des votes à partir d’intuitions ou, différemment, à partir d’hypothèses fondées sur une connaissance personnelle de la vie politique française et locale, en observant, par exemple, les résultats des élections municipales de 2014, ainsi que, au niveau de la commune ou pour la France entière, les résultats des élections départementales, régionales, présidentielles, législatives ou européennes qui ont eu lieu depuis et qui peuvent éclairer sur les tendances à l’œuvre.

Le simulateur remplira pour vous les listes candidates et le nom de leurs têtes de liste lorsque celles-ci auront été déposées et validées. De même, les résultats du 1^{er} tour du 15 mars 2020 seront automatiquement intégrés par le simulateur. À partir de l’implémentation des résultats réels du 1^{er} tour, le simulateur devient alors un véritable outil d’anticipation des résultats du 2nd tour.

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE

UN THINK TANK LIBÉRAL, PROGRESSISTE ET EUROPÉEN

Née en 2004, la Fondation pour l'innovation politique s'inscrit dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Par ses travaux, elle vise deux objectifs : contribuer à un débat pluraliste et documenté, et inspirer la décision publique.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation met gratuitement à la disposition de tous la totalité de ses travaux sur le site **fondapol.org**. De plus, sa plateforme **data.fondapol** permet à chacun de consulter l'ensemble des données collectées dans le cadre des enquêtes. Ses bases de données sont utilisables, dans le prolongement de la politique d'ouverture et de partage des données publiques voulue par le gouvernement. Enfin, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales, les données sont proposées dans les différentes langues du questionnaire, soit par exemple 33 langues pour l'enquête *Démocraties sous tension*, menée dans 42 pays.

La Fondation peut dédier une partie de son activité à des enjeux qu'elle juge stratégiques. Ainsi, le groupe de travail « **Anthropotechnie** » examine et initie des travaux explorant les nouveaux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme-machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales. Il contribue à la réflexion et au débat sur le transhumanisme. « **Anthropotechnie** » propose des articles traitant des enjeux éthiques, philosophiques et politiques que pose l'expansion des innovations technologiques dans le domaine de l'amélioration du corps et des capacités humaines.

La Fondation pour l'innovation politique est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées.

Le débat public a besoin de la Fondation et la Fondation a besoin de vous !

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Je soutiens la Fondation pour l'innovation politique

voici ma contribution de :

100 €

500 €

1 000 €

5 000 €

10 000 €

50 000 €

Autre montant.....€

Je choisis de faire un don :

À titre personnel

Au titre de la société suivante : _____

Destinataire du reçu fiscal : _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Par chèque, à l'ordre de la Fondation pour l'innovation politique

Par virement bancaire daté du :

au profit du compte Fondation pour l'innovation politique à la Caisse des dépôts

et consignations : IBAN : FR77 4003 1000 0100 0029 9345 Z16

BIC : CDCGFRPPXXX

Régime fiscal des dons versés par des personnes physiques ou morales fiscalement domiciliées en France

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 14 avril 2004, la Fondation pour l'innovation politique peut recevoir des dons et legs des particuliers et des entreprises.

Au titre des versements effectués :

- Les contribuables bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable (art. 200-1 du CGI) et/ou au titre de l'IFI, d'une réduction de 75 % de leur montant dans la limite de 50 000 euros.
- Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés bénéficient d'une réduction d'impôt de 60 % pris dans la limite de 10 000 euros ou de 0,5 % du chiffre d'affaires HT lorsque ce dernier est plus élevé (art. 238 bis du CGI), avec report possible sur les cinq années suivantes de la déduction en cas de dépassement du seuil.

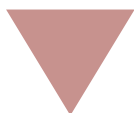
Vous trouverez au verso de ce bulletin un tableau récapitulatif des réductions fiscales possibles dans le cadre de votre don à la Fondation pour l'innovation politique.

À renvoyer à :

Fondation pour
l'innovation politique
11, rue de Grenelle
75007 Paris

Contact :

Anne Flambert
Responsable
administratif
et financier
01 47 53 67 09



Exemples de soutiens aux actions de la Fondation pour l'innovation politique et calcul de la contribution réelle après déduction fiscale (IS/IR/ISF)

Exemples de contribution annuelle	Contribution réelle après déduction de 60 % au titre de l'impôt sur les sociétés	Contribution réelle après déduction de 66 % au titre de l'impôt sur le revenu	Contribution réelle après déduction de 75 % au titre de l'impôt sur la fortune immobilière
100 €	40 €	34 €	25 €
500 €	200 €	170 €	125 €
1 000 €	400 €	340 €	250 €
5 000 €	2 000 €	1 700 €	1 250 €
10 000 €	4 000 €	3 400 €	2 500 €
50 000 €	20 000 €	17 000 €	12 500 €

À renvoyer à :
Fondation pour
l'innovation politique
11, rue de Grenelle
75007 Paris

Contact :
Anne Flambert
Responsable
administratif
et financier
01 47 53 67 09

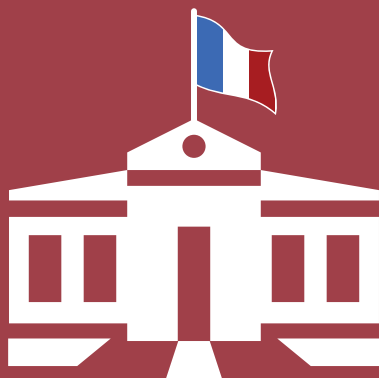
Merci de noter ci-dessous vos coordonnées pour nous permettre d'établir votre reçu fiscal :

Organisme ou particulier

Nom	Prénom	
Nom de l'organisme		
N°	Rue	
Code postal		Ville
Pays		
Téléphone		
Courriel		

Date Signature

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org



Sélectionnez une commune ▼